

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 5 décembre 2023

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 11

votants : 13

Date d'affichage de la liste des délibérations : 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal - POZZO Maryvonne – LEPAGE Michel – LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie – YBERT Valéry – FOSSEY Flavie – THIENNETTE Claude - LE GUILLOUX Vanessa – GRINCOURT Vincent.

Absents excusés :

LECOEUR Maurice a donné procuration de vote à YBERT Valéry.

VANDENAWEELE Guy a donné procuration de vote à GRINCOURT Vincent.

Absentes : LACAILLE Estelle – LECORNU Séverine.

Secrétaire de séance :

POZZO Maryvonne.

7 – FINANCES LOCALES

7.1 - Décisions budgétaires

Autoriser M. Le Maire à prendre la Décision Modificative n°1 sur le budget Lotissement Henri Ermice

- Délibération n° DEL2023-12-05-

M. Le Maire demande aux conseillers l'autorisation de rajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance :

- DEL2023-12-05 : autoriser M. Le Maire à prendre la Décision Modificative n°1 sur le budget Lotissement Henri Ermice.

A l'unanimité des présents, les conseillers donnent leur accord.

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

DECIDE

☞ **Article unique :** d'autoriser M. Le Maire à prendre la Décision Modificative Budgétaire n°1 sur le budget du Lotissement Henri Ermice pour l'ajout de crédits d'un montant de 16 247 € à l'article 6045, en Dépenses de Fonctionnement.

Adoptée à la majorité des votants
(13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 13 décembre 2023,

La Secrétaire de Séance,
Maryvonne POZZO



Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité conformément au visa apposé ci-dessus ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.

50010481

ST-GERMAIN-SUR-AY - LOTISSEMENT HENRI ERMICE

DM 2023

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	11		
Nombre de suffrages exprimés	13		
VOTES : Contre	0	Pour	13
Date de convocation :	05/12/2023		

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le TREIZE DECEMBRE, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de M. CHRISTOPHE GILLES, Maire.

Objet : AJOUT DE CREDITS A L'ARTICLE 6045

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6045 : Achats d'études (terrains)		16 247.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		16 247.00 €

Signataires :

FOSSEY Flavie	
GIAVARINI Pascal	
GILLES Christophe	
GRINCOURT Vincent	
LACAILLE Estelle	
LE GUILLOUX Vanessa	
LEBLOND Christine	
LECOEUR Maurice	
LECORNU Séverine	
LEMAITRE Stéphanie	
LEPAGE Michel	
POZZO Maryvonne	
THIENNETTE Claude	
VANDENAWEELE Guy	
YBERT Valéry	

Certifié exécutoire par M. CHRISTOPHE GILLES, Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le ,

A SAINT GERMAIN SUR AY, le 13/12/2023.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme

50010481

ST-GERMAIN-SUR-AY - LOTISSEMENT HENRI ERMICE

DM 2023

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Le Maire



Le Maire,
Christophe GILLES